

**TRANSPORT D'UNE BIOPSIE DE NERF PERIPHERIQUE ET/OU DE MUSCLE**

Cette instruction définit les conditions de transport d'une biopsie de nerf périphérique et/ou de muscle.

**1° Préparation du fixateur**

Le jour de la biopsie, le technicien de laboratoire prépare le fixateur (glutaraldéhyde tamponné à 2,5%) dans un flacon de verre (IN\_LAB\_16\_3217) et le met au réfrigérateur à 5°C +/- 3°C.

Les autres conditionnements (flacons contenant du formol tamponné à 10%, flacons secs, cryotubes) sont mis à la disposition du bloc opératoire par le Laboratoire de Pathologie et à la demande du bloc.

**2° Acheminement du fixateur du laboratoire vers le bloc opératoire**

Le contenant (flacon de verre) et son contenu (glutaraldéhyde tamponné) sont disposés dans une glacière avec un pain de glace.

- Soit le pathologiste référent ou habilité achemine la glacière et son contenu au bloc de chirurgie ambulatoire lorsqu'il va faire la biopsie.
- Soit (exceptionnellement) un coursier interne vient chercher au laboratoire la glacière et son contenu pour l'acheminer au bloc d'orthopédie ou au bloc de pédiatrie.

**3° Acheminement des prélèvements biopsiques du bloc vers le laboratoire**

Sitôt les prélèvements biopsiques réalisés, un coursier interne est appelé par téléphone du bloc chirurgical, avec pour mission d'acheminer les échantillons dans une glacière avec un pain de glace (5°C +/- 3°C).

Une durée de transport ≤15 minutes est recommandée dans le catalogue des actes en raison des prélèvements « frais » qui peuvent être associés aux prélèvements fixés.

Les fragments destinés à l'étude ultrastructurale étant immergé dans du glutaraldéhyde tamponné (fixateur), la durée de transport ne doit pas dépasser 1 heure pour cette analyse.

Les fragments destinés à l'étude histo-pathologique conventionnelle étant immergés dans du formol tamponné (fixateur), la durée de transport est sans incidence sur la qualité de l'échantillon.

Date d'application : 03/12/2016

**TABLEAU D'APPROBATION**

	<b>POUR LE GROUPE D'ELABORATION</b>	<b>VALIDATION (fonction qualité)</b>	<b>AVIS EXPERT (facultatif)</b>	<b>APPROBATION (responsable d'activité)</b>	
Nom :	LEPREUX SEBASTIEN	LIZE CHRISTELLE		VITAL ANNE	VANICATTE PIERRE
Signature :	DOCUMENT VALIDE NUMERIQUEMENT				